

## QUESTIONS OUVRIÈRES

### LE CHÔMAGE À CALGARY ET AU CAP-BRETON—LE MONTANT DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui n'ignore certes pas que le taux de chômage à Calgary dépasse la moyenne nationale depuis plusieurs mois. Pour remédier à cette situation, on a débloqué \$500,000 dans le cadre du programme Canada au travail et du programme CLE qui permettront de créer 40,000 emplois dans cette ville. Cette somme représente \$12.50 par année par chômeur. Or, dans l'intervalle, le ministre a réussi à obtenir \$6,509,000 pour le Cap-Breton, pour trouver des emplois à 11,000 chômeurs, ce qui représente \$591.27 par personne.

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. Je veux bien croire que cette série de statistiques n'est qu'à titre documentaire, mais il faut poser la question sans plus tarder.

**M. Hawkes:** Madame le Président, est-ce là la conception que le ministre se fait de la justice dans un gouvernement libéral? Est-ce cela que les libéraux appellent jouer franc jeu? Croient-ils que c'est avec de pareilles mesures que les candidats libéraux vont réussir à convaincre les Canadiens de l'Ouest de demeurer au sein du Canada?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, j'ai déjà donné force explications à la Chambre sur la façon dont ces subventions sont réparties. La formule qui a été arrêtée tient uniquement compte des excédents de main-d'œuvre dans toutes les circonscriptions sur une période courte dans le cas du Programme Canada au travail et sur quatre ans dans le cas du Programme CLE. Cette formule s'applique uniformément à toutes les circonscriptions et les calculs établis peuvent être plus ou moins favorables selon l'importance des excédents de main-d'œuvre.

**M. Hawkes:** Madame le Président, je crois qu'avec de pareilles explications, le taux de chômage chez les jeunes ne va pas tarder à dépasser la cote de popularité des libéraux d'après les sondages Gallup.

**M. Deans:** C'est déjà fait.

### LE RAPPORT ENTRE LES SUBVENTIONS VERSÉES À CALGARY ET AU CAP-BRETON

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, je redemande au ministre s'il trouve juste que les habitants du Cap-Breton reçoivent 47 fois plus par chômeur que ceux de Calgary? Est-ce l'idée que les libéraux se font de la justice en employant pareille formule pour répartir les fonds?

**M. Lalonde:** Refaites vos calculs.

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Oui, Madame le Président, je trouve que c'est une bonne formule car elle tient compte des régions les plus défavorisées, en se fondant sur le taux d'excédent de main-d'œuvre.

## Questions orales

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LE RAPPORT DU SÉNAT SUR LE COMMANDEMENT MARITIME

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. En juin dernier, le sous-comité du Sénat sur la défense nationale a publié un rapport sur le commandement maritime, en d'autres termes sur la Marine, rapport qui critique âprement notre marine de guerre. Le ministre a ce rapport sur son bureau depuis quatre mois. Son ministère est-il en train de préparer une réplique à ce rapport? Si oui, quand sera-t-elle rendue publique? Sinon, pourquoi pas?

**L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je voudrais d'abord féliciter le député d'avoir été désigné critique de son parti en matière de défense et d'avoir posé sa première question.

En vérité, madame le Président, un rapport a été déposé au Sénat et une réponse s'ensuivra. J'ai demandé que la réponse soit préparée le plus rapidement possible, et naturellement elle sera soumise au Sénat parce que c'est là que le rapport a été déposé.

**M. Andre:** Madame le Président, je voudrais rappeler au ministre qu'il était absent le jour où j'ai posé une question au premier ministre.

#### LES MOYENS DE DÉFENSE MARITIME

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Madame le Président, après avoir passé en revue nos moyens de défense maritime, le sous-comité en est arrivé à la conclusion inévitable, conclusion que d'autres connaissaient déjà, que notre marine de guerre, tant du point de vue humain que matériel, présent et prévu, n'est tout simplement pas en mesure de satisfaire à nos objectifs en matière de défense. Le ministre compte-t-il réclamer d'autres ressources pour le commandement maritime, c'est-à-dire la marine de guerre? Sous un autre rapport, croit-il que les dix navires auxquels nous serons réduits en 1992, suffiront pour défendre quelque 59,000 milles de côte?

● (1430)

**L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je ne peux laisser passer ce que vient d'affirmer le député au sujet des navires que nous aurons en 1992. Jusqu'à présent, nous respectons l'échéancier prévu pour le remplacement des six premières frégates de la classe Saint-Laurent; le contrat a été adjugé et le gouvernement assume ses responsabilités en ce qui concerne nos forces maritimes. De même, nous accueillons avec plaisir le rapport déposé au Sénat. Et c'est dans cette enceinte-là que je commenterai les recommandations du comité.